

L'ARPT ORGANISE UN SEMINAIRE SUR LA VOIP

L'Algérie s'investit dans les communications par Internet

La concurrence en matière de téléphonie ne cesse d'ouvrir le champ aux investissements et surtout à l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

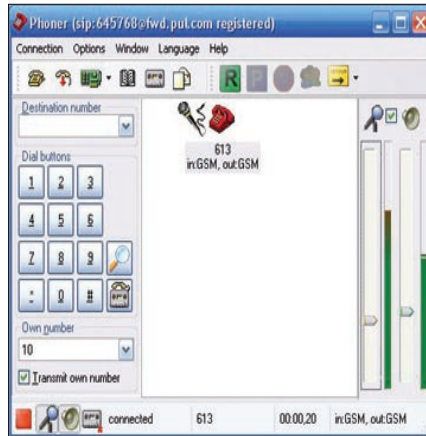
Si la téléphonie mobile a réussi à attirer un maximum d'abonnés (21 millions, selon le dernier chiffre), la voix sur IP (la communication sur Internet) fait une montée remarquable sur le marché de la communication.

Onze opérateurs ont jusque-là obtenu l'autorisation d'exploitation de ce nouveau service depuis 2004, dont l'expérimentation a donné des résultats positifs.

Cependant, sept opérateurs seulement sont déjà opérationnels. L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) a organisé, hier, un séminaire régional sur le VoIP, auquel des spécialistes sont regroupés pour étudier toutes les possibilités d'application de cette prestation, de sa généralisation et aussi de sa maîtrise sur les plans technique et financier.

Il est utile de rappeler que l'ARPT a suspendu la délivrance des autorisations d'exploitation du service jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision est justifiée par la nécessité de faire une étude sur la VoIP en Algérie, son évolution et



son évaluation. Selon le directeur général de l'ARPT, M. Benyellès, «le rapport de cette étude est

prêt. Il sera prochainement soumis au ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la communication afin qu'il décide de la levée de la suspension de l'octroi des autorisations».

Ce qui nous ramène à déduire que la demande est plus importante et que les services offerts par les opérateurs sont en deçà des attentes.

L'évolution de service sur le marché promet ainsi d'enregistrer des résultats qui dépassent les estimations de l'ARPT.

Cernant la régulation des prix de cette prestation, le directeur de l'ARPT a précisé que les opérateurs sont libres de fixer les tarifs qu'ils souhaitent, à condition de ne pas vendre à

perte. Il sera prochainement soumis au ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la communication afin qu'il décide de la levée de la suspension de l'octroi des autorisations».

Le responsable des affaires juridiques à l'ARPT, M. Bessa, a souligné que «des violations de cette règle ont été déjà relevées durant la période de l'expérimentation du service, par certains opérateurs indisciplinés».

A titre indicatif, l'autorisation d'exploitation du service VoIP est vendue à 30 millions de dinars. Chaque opérateur doit également verser 10% de son chiffre d'affaires annuel à l'ARPT.

Rosa Mansouri

ALGER ACCUEILLERA LE 5^e CONGRES DE L'ASSOCIATION EL QODS

Priorité à la protection des lieux saints

Lors d'une conférence de presse tenue hier au Centre international de presse (CIP), le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, a annoncé le tenue du 5^{ème} congrès de l'association El Qods. Alger accueillera, du 26 au 28 de ce mois, cette rencontre après le Liban et le Yémen.

L'association, a expliqué le ministre, a vu le jour dans le but d'appeler et de sensibiliser l'opinion internationale sur l'agression que fait subir Israël à la terre sacrée.

Des personnalités musulmanes et chrétiennes composent cette organisation qui est présidée par El Quaradaoui. Le but de ce mouvement, rappellera M. Ghlamallah, est d'appeler à la libération d'El Qods



pour qu'il soit accessible aussi bien aux musulmans qu'aux chrétiens et aux juifs.

Le ministre ne manquera pas de préciser que «l'Algérie n'a invité personne» pour ce congrès et que le président Bouteflika n'a fait que répondre favorablement à la demande des organisateurs de tenir la

rencontre en Algérie.

«Nous ne voulons pas interférer dans les affaires de l'association», a déclaré le ministre précisant que l'association El Qods s'est chargée en tant qu'organisatrice d'inviter les participants. Ces derniers seront au nombre de 349 en plus des 150 membres algériens.

M. Ghlamallah dira en outre souhaiter que le congrès renforce l'unité du peuple palestinien. Rappelant également que les lieux saints où se sont rassemblées les religions souffrent de l'oppression de l'occupation israélienne qui a même entamé la destruction des vestiges faisant partie des lieux saints.

Ces attaques ont d'ailleurs été dénoncées cette semaine par l'Unesco, précise le responsable. Lors de ce congrès, des personnalités œuvrant pour la cause palestinienne seront par ailleurs honorés selon le ministre qui insistera sur le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien.

F. Zohra B.

RADIO ALGERIE INTERNATIONALE EMET DEPUIS HIER

La première émission consacrée à la question du Sahara occidental

Radio Algérie Internationale émet depuis hier midi. Le Forum Doualia, première grande émission traitant de l'actualité internationale, était consacré au dossier du Sahara occidental. Mohamed Yeslem Baissat, ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique à Alger, est donc la première personnalité à intervenir sur les ondes de Radio Algérie Internationale.

Lors de cette émission, à laquelle ont participé des journalistes de plusieurs organes de presse, le diplomate sahraoui a abordé la question de la décolonisation de son pays sous différents aspects. Mohamed Yeslem

Baissat est notamment revenu sur la responsabilité de l'Espagne dans ce conflit ainsi que sur le rôle «malsain» de la France de Jacques Chirac.

«Le futur président français, qu'il soit de droite ou de gauche, ne pourrait jouer un rôle plus malsain envers la question du Sahara occidental que celui qu'a joué Jacques Chirac durant ses mandats successifs», a affirmé l'ambassadeur de la RASD à Alger.

Notons par ailleurs que Radio Algérie Internationale a été inaugurée officiellement, hier, par le chef du gouvernement et le ministre de la Communication.

Cette nouvelle chaîne d'information publique consacrée aux questions d'actualité internationales émet en arabe, français, anglais et en espagnol. Les auditeurs peuvent écouter les programmes de Radio Algérie Internationale sur les ondes d'émissions 101.5 FM, 104.2 FM et 95.6 FM ainsi que sur des fréquences satellites, à savoir via Arabsat et Nilsat pour les pays arabes et du Moyen-Orient, NESS 7 pour les pays d'Afrique, Hotbird pour les pays européens et enfin à travers les fréquences du satellite Galaxy pour les pays d'Amérique.

T. H.

CANCER DU COL DE L'UTERUS La vaccination des fillettes entre 11 et 15 ans est obligatoire

Deuxième maladie répandue chez la femme, après le cancer du sein, celui du col de l'utérus enregistre 1 200 nouveaux cas chaque année en Algérie. Si la détection de la maladie intervient souvent à un stade avancé de la pathologie, la prévention contre le virus HPV doit cependant intervenir à un âge précoce chez la femme.

Lors d'un symposium organisé, hier, par les laboratoires GSK, des spécialistes en cancérologie et en pathologie ont débattu de l'âge auquel devrait avoir lieu la vaccination contre le virus HPV. Car, faut-il le préciser, la nécessité et l'obligation d'introduire ce vaccin ne sont plus à démontrer.

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH) a présenté, il y a dix mois, son programme national de lutte contre le cancer en annonçant l'ouverture de huit centres de lutte contre cette maladie.

Des campagnes de sensibilisation et de prévention contre le cancer du col de l'utérus sont également inscrites en priorité de ce programme. Le dépistage par mammographie de cette maladie devrait être lancé à partir de cette année.

Premier laboratoire en Europe à avoir l'autorisation de fabrication du vaccin contre le HPV, le groupe GSK a présenté aux spécialistes ce produit, que l'Algérie doit, désormais, inscrire sur sa nomenclature. Le groupe français n'écartera pas d'ailleurs la possibilité d'ouvrir, dès les prochains mois, une unité de fabrication de ce vaccin en Algérie.

Pour le moment, le MSPRH prévoit d'organiser un consensus pour définir l'âge à partir duquel sera appliquée la vaccination, qui doit être fixé pour les fillettes entre 11 et 15 ans.

Selon les spécialistes rencontrés lors de ce séminaire, la vaccination reste le seul moyen pour prévenir contre le virus HPV, sachant que les facteurs de risque restent encore méconnus. Le cancer du col de l'utérus est considéré comme «maladie tranquille, qui se développe très lentement mais qui ne se manifeste qu'à un stade très avancé».

D'où l'importance du dépistage et de la vaccination.

R. M.